

378896-2026 - Gara

Francia – Prodotti chimici per il trattamento dell'acqua – Approvisionnement de produits destinés au traitement de l'eau de consommation humaine (EDCH) au profit de la Marine nationale.

OJ S 105/2026 03/06/2026

Bando di gara o di concessione – regime ordinario

Forniture

1. Committente

1.1. Committente

Nome ufficiale: MARINE/DCSSF/DSSF/Brest

E-mail: dssf-brest.contact-demarche.fct@def.gouv.fr

Forma giuridica del committente: Autorità governativa centrale

Attività dell'amministrazione aggiudicatrice: Difesa

2. Procedura

2.1. Procedura

Titolo: Approvisionnement de produits destinés au traitement de l'eau de consommation humaine (EDCH) au profit de la Marine nationale.

Descrizione: Achat de produits pour traitement de l'eau tels que : Séquestrant bidon de 1L, Metabisulfite en sac de 25Kg, Bicarbonate de soude 25kg, Hypochlorite de sodium en bidon de 5L EN 901, etc.

Identificativo della procedura: b2bd9b57-c32c-43b1-b196-29ed7cddb014

Identificativo interno: A26B00165

Tipo di procedura: Ristretta

La procedura è accelerata: no

Caratteristiche principali della procedura: La présente publication concerne uniquement un appel à candidature. Le dossier de consultation sera envoyé ultérieurement et uniquement aux candidats admis à soumissionner.

2.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Forniture

Classificazione principale (cpv): 24962000 Prodotti chimici per il trattamento dell'acqua

Classificazione aggiuntiva (cpv): 35520000 Parti di navi da guerra, 50640000 Servizi di riparazione e manutenzione di navi da guerra

2.1.2. Luogo di esecuzione

Indirizzo postale: BCRM DE BREST - DSSF BREST - SAT AO

Località: BREST CEDEX 9

Codice postale: 29240

Suddivisione del paese (NUTS): Finistère (FRH02)

Paese: Francia

Informazioni supplementari: Adresse du Pouvoir Adjudicateur. Les adresses des lieux d'exécution des prestations sont donnée(s) au paragraphe 5.1.2.

2.1.4. Informazioni generali

Base giuridica:

2.1.6. Motivi di esclusione

Fonti dei motivi di esclusione: Avviso

Conflitto di interessi legato alla partecipazione alla procedura di appalto: Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique. Les candidatures n'ayant pas été écartées sont examinées au regard des conditions fixées par les articles R. 2342-4 à R. 2342-6 du code de la commande publique.

5. Lotto

5.1. Lotto: LOT-0001

Titolo: Approvisionnement de produits destinés au traitement de l'eau de consommation humaine (EDCH) au profit de la Marine nationale.

Descrizione: Achat de produits pour traitement de l'eau tels que : Séquestrant bidon de 1L, Metabisulfite en sac de 25Kg, Bicarbonate de soude 25kg, Hypochlorite de sodium en bidon de 5L EN 901, etc.

Identificativo interno: A26B00165

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Forniture

Classificazione principale (cpv): 24962000 Prodotti chimici per il trattamento dell'acqua

Classificazione aggiuntiva (cpv): 35520000 Parti di navi da guerra, 50640000 Servizi di riparazione e manutenzione di navi da guerra

5.1.2. Luogo di esecuzione

Indirizzo postale: BCRM de BREST - SLM de Brest - Salle de réception - Base Navale de Brest

Località: Brest cedex 09

Codice postale: 29240

Suddivisione del paese (NUTS): Finistère (FRH02)

Paese: Francia

5.1.3. Durata stimata

Durata: 6 Mesi

5.1.4. Rinnovo

Rinnovi massimi: 0

5.1.6. Informazioni generali

Partecipazione riservata:

La partecipazione non è riservata.

Progetto di appalto non finanziato con fondi UE

L'appalto si addice anche alle piccole e medie imprese (PMI): sì

Informazioni supplementari: Pour les candidats établis dans l'Union européenne (hors France) : 1) tous renseignements ou documents justifiant de la nationalité du candidat conformément au 3° de l'article R. 2343-3 du code de la commande publique. 2) un extrait du registre pertinent ou, à défaut, un document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente du pays d'origine ou d'établissement de l'opérateur économique, attestant de l'absence de cas d'exclusion mentionné à l'article L. 2341-1, aux 1° et 3° de l'article L. 2141-4 ainsi qu'à l'article L. 2341-3 du code de la commande publique. Lorsque les autorités

compétentes du pays d'origine ou d'établissement du candidat ne délivrent pas les documents justificatifs et moyens de preuve mentionnés aux articles R. 2143-7 à R. 2143-9 et à l'article R. 2343-8 du code de la commande publique, ou lorsque ceux-ci ne mentionnent pas tous les motifs d'exclusion de la procédure de passation, ils peuvent être remplacés par une déclaration sous serment ou, dans les pays où un tel serment n'est pas prévu, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays d'origine ou d'établissement du candidat. Lorsque le candidat est en redressement judiciaire ou procédure équivalente régie par le droit étranger, il produit la copie du ou des jugements prononcés conformément à l'article R. 2343-9 du code de la commande publique. 3) un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine attestant que le candidat ne se trouve pas dans un cas d'interdiction de soumissionner mentionnée à l'article L. 2341-2 du code de la commande publique ; 4) un document mentionnant leur numéro individuel d'identification attribué en application de l'article 286 ter du code général des impôts ou, si le candidat n'est pas tenu d'avoir un tel numéro, un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. 5) un document attestant de la régularité de leur situation sociale au regard du règlement (CE) n° 883/2004 du 29 avril 2004 ou d'une convention internationale de sécurité sociale et, lorsque la législation du pays de domiciliation le prévoit, un document émanant de l'organisme gérant le régime social obligatoire et mentionnant qu'ils sont à jour de leurs déclarations sociales et du paiement des cotisations afférentes, ou un document équivalent ou, à défaut, une attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale prévue à l'article L. 243-15 du code de la sécurité sociale. 6) lorsque leur immatriculation à un registre professionnel est obligatoire dans le pays d'établissement ou de domiciliation, l'un des documents suivants : a) un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ; b) un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et la nature de l'inscription au registre professionnel ; c) Pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de six mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. 7) une liste nominative des salariés étrangers employés, s'ils sont soumis à l'autorisation de travail prévue à l'article L5221-2 du code du travail, précisant pour chacun d'entre eux : date d'embauche, nationalité, type et numéro d'ordre du titre valant autorisation de travail (article D 8254-4 du code du travail). 8) l'indication des lots sur lesquels le candidat postule (en cas de marché alloti). À défaut, la candidature sera prise en considération pour l'ensemble des lots.

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Avviso

Criterio: Iscrizione in un registro di commercio

Descrizione del criterio di selezione: Aptitude à exercer l'activité professionnelle Situation personnelle d'opérateurs économiques susceptibles d'entraîner leur exclusion. # Le candidat (ou le groupement) devra produire le formulaire DC1 dans son intégralité PDifié, accessible sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> ou une lettre de candidature avec informations équivalentes et une déclaration sur l'honneur justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 du code de la commande publique. # Le candidat devra produire un formulaire DC2 PDifié, accessible sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> ou document équivalent. # Si le candidat en redressement judiciaire, produire la copie du ou des jugement(s) prononcé(s) à cet effet, ou procédure étrangère équivalente conformément à l'article R.

2343-9 du code de la commande publique. # Le numéro unique d'identification permettant à l'acheteur d'accéder aux informations pertinentes par le biais d'un système électronique, mentionné au 1° de l'article R. 2343-14 du code de la commande publique. # Tous renseignements ou documents justifiant de la nationalité du candidat conformément au 3° de l'article R. 2343-3 du code de la commande publique. # Une attestation fiscale et un certificat social délivré par l'organisme de recouvrement des contributions et cotisations sociales justifiant de la régularité fiscale et sociale.

Criterio: Fatturato annuo generale

Descrizione del criterio di selezione: Capacité économique et financière Situation économique et financière d'opérateurs économiques susceptibles d'entraîner leur exclusion # Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

Criterio: Referenze su fornitura specifiche

Descrizione del criterio di selezione: Capacité technique et professionnelle Capacité technique et/ou professionnelle d'opérateurs économiques susceptibles d'entraîner leur exclusion # Liste des principales livraisons réalisées dans le domaine de produits destinés au traitement de l'eau effectués au cours des cinq dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire (public ou privé). La preuve des livraisons et de l'exécution des prestations de service les plus importantes est apportée par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les références demandées par l'acheteur, il est autorisé à prouver ses capacités techniques ou professionnelles par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur. Si le candidat s'appuie sur les capacités d'autres opérateurs économiques, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché public. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié.

Criterio: Sicurezza delle informazioni

Descrizione del criterio di selezione: Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Descrizione del metodo da utilizzare se la ponderazione non può essere espressa da criteri: Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation et ses annexes, dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier, ou dans le document descriptif.

5.1.11. Documenti di gara

Lingue in cui i documenti di gara sono ufficialmente disponibili: francese

Indirizzo dei documenti di gara: www.marches-publics.gouv.fr

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Indicazione obbligatoria del subappalto: Nessuna indicazione relativa a subappalti

Indirizzo per la presentazione: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Descrizione: Présentation par voie électronique Requête. Mise à disposition des documents de la consultation L'attention du candidat est appelée sur le fait qu'en cours de consultation, tous

les renseignements seront dématérialisés sur la PLate-forme des AChats de l'État (PLACe), accessible depuis www.marches-publics.gouv.fr ou depuis le portail www.achats.defense.gouv.fr. Le candidat doit s'inscrire en utilisant une adresse électronique valide. Cette adresse est la seule voie de transmission au candidat des éventuelles modifications du dossier ou des informations complémentaires survenant en cours de procédure. Il appartient donc au candidat de relever son courrier électronique régulièrement et de s'assurer que l'adresse des échanges avec la PLACE 'nepasrepondre-prod@marches-publics.gouv.fr' est accessible ou mise sur liste blanche pour passer les filtres des serveurs proxy en place dans son entreprise. Le candidat doit prendre ses dispositions pour permettre le traitement des correspondances avec le service dans un délai compatible avec la procédure. À cet effet, il est invité à communiquer plusieurs adresses mails en l'absence de boîte fonctionnelle de l'entreprise. Dans tous les cas, l'administration ne saurait être tenue responsable de la non réception des éléments transmis en cours de consultation.

Modalités de transmission des candidatures Le principe retenu est la transmission des candidatures et des offres par voie électronique sauf besoin justifié. L'administration impose le mode de transmission électronique pour l'ensemble de la consultation. Pour chaque étape de la procédure, les candidats et soumissionnaires appliquent le même mode de transmission à l'ensemble des documents qu'ils transmettent à l'acheteur (article R. 2332-11 du code de la commande publique). Tout pli reçu après la date limite de dépôt ne sera pas admis.

Plis par voie électronique Le dépôt des réponses électroniques s'effectue sur la plateforme des achats de l'État accessible depuis www.marches-publics.gouv.fr. Les modalités d'inscription des candidats et de dépôt des plis sont explicitées sur la plateforme des achats de l'État. En cas de difficultés, une assistance téléphonique ainsi qu'un courriel sont à la disposition des entreprises. Dans la rubrique aide un guide utilisateur entreprise est disponible et répond aux interrogations des opérateurs. Pour ce mode de transmission, l'attention des candidats est attirée sur les points suivants : -

Certificat numérique Le pouvoir adjudicateur impose la signature des documents en phase d'offre. En phase d'offre, les documents transmis par voie électronique seront signés numériquement avec un certificat numérique conforme aux dispositions en vigueur relatives à la signature électronique dans les marchés publics. Attention, la délivrance du certificat est soumise à un délai. Si le candidat n'utilise pas l'outil de signature proposé par la plateforme des achats de l'État, il fournira gratuitement la procédure permettant la vérification de la validité de la signature. -

Copie de sauvegarde Les opérateurs ont la possibilité de remettre une copie de sauvegarde sur support physique électronique ou sur support papier dans les délais impartis pour la remise des candidatures ou des offres électroniques. Le pli scellé doit impérativement et de manière lisible comporter la mention « copie de sauvegarde ». Il doit être transmis par voie postale à l'adresse figurant au point 1 de l'avis. -

Format Les documents transmis doivent être compressés. L'administration doit pouvoir lire et imprimer les fichiers reçus. A cet effet, seuls les formats suivants sont acceptés : Word 2000, Excel 2000, PowerPoint 2000, PDF/A 1b, JPG, zip (winzip, filzip, etc.), ou équivalents tous compatibles PC. Le cas échéant, le candidat consultera l'administration pour s'assurer de la possibilité d'utiliser d'autres formats.

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese
Varianti: Non consentita

Gli offerenti possono presentare più di un'offerta: Non consentita

Descrizione della garanzia finanziaria: Conformément aux articles L. 2391-7 et R. 2391-21 à R. 2391-24 du code de la commande publique, le marché peut prévoir une retenue de garantie.

Termine per il ricevimento delle domande di partecipazione: 06/07/2026 16:00:00 (UTC+02:00) ora dell'Europa orientale, ora legale dell'Europa centrale

Condizioni contrattuali:

L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No

Condizioni relative all'esecuzione dell'appalto: Sans objet

Fatturazione elettronica: Obbligatoria

Forma giuridica che deve essere assunta da un gruppo di offerenti cui viene aggiudicato un appalto: Groupement Les candidats doivent indiquer dans leur dossier de candidature s'ils se présentent en tant que candidat individuel ou en tant que groupement d'opérateurs économiques. En application de l'article R. 2342-12 du code de la commande publique, un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché public. De plus, le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter une offre en agissant à la fois : - en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements; - en qualité de membres de plusieurs groupements; - en cas de groupement d'opérateurs économiques, celui-ci devra revêtir la forme d'un groupement d'entreprise solidaire pour l'attribution du marché. La constitution d'un groupement et la modification d'un groupement sont acceptées entre la remise des candidatures et la remise des offres initiales si tous les membres du groupement ont été autorisés à présenter une offre ou à y participer, au moins en tant que sous-contractant accepté dans la phase de candidature, et le groupement modifié ou nouvellement constitué doit respecter les exigences relatives aux capacités professionnelles, techniques et financières des candidats.

Accordo finanziario: Le financement est assuré exclusivement par les ressources budgétaires de l'État. La monnaie de compte est l'euro. Modalités de financement : Les règlements s'effectuent par virement avec délai de paiement à 30 jours maximum conformément aux dispositions des articles L. 2392-10 et R. 2392-10 du code de la commande publique.

Subappalto:

Non si applica alcun obbligo di subappalto.

5.1.15. Tecnica

Accordo quadro:

Nessun accordo quadro

Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:

Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: Tribunal Administratif de Rennes

Informazioni sui termini per il riesame: La procédure peut faire l'objet : - d'un recours en référé précontractuel avant la signature du marché, en application des articles L.551-1 à L.551-12 du Code de Justice Administrative ; - d'un référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de Justice Administrative, pouvant être exercé conformément aux termes de l'article R. 551-7 du Code de Justice Administrative, au plus tard le 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution du marché ; - d'un recours en contestation de la validité du contrat, dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché.

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto : MARINE/DCSSF/DSSF/Brest

Organizzazione alla quale rivolgersi per l'accesso offline ai documenti di gara: MARINE /DCSSF/DSSF/Brest

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulle procedure di ricorso: MARINE/DCSSF/DSSF/Brest

Organizzazione che riceve le domande di partecipazione: MARINE/DCSSF/DSSF/Brest

Organizzazione che tratta le offerte: MARINE/DCSSF/DSSF/Brest

8. Organizzazioni

8.1. ORG-0001

Nome ufficiale: MARINE/DCSSF/DSSF/Brest

Indirizzo postale: BCRM de BREST – DSSF BREST / Secrétariat des offres – SDFC/DMAP – CC45

Località: Brest cedex 9

Codice postale: 29240

Suddivisione del paese (NUTS): Finistère (FRH02)

Paese: Francia

E-mail: dssf-brest.contact-demarche.fct@def.gouv.fr

Telefono: +33 298140706

Indirizzo per lo scambio di informazioni (URL): www.marches-publics.gouv.fr/entreprise

Ruoli di questa organizzazione:

Committente

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto

Organizzazione alla quale rivolgersi per l'accesso offline ai documenti di gara

Organizzazione che riceve le domande di partecipazione

Organizzazione che tratta le offerte

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulle procedure di ricorso

8.1. ORG-0002

Nome ufficiale: Tribunal Administratif de Rennes

Indirizzo postale: Hôtel de Bizien - 3 Contour de la Motte – CS 44416

Località: Rennes cedex

Codice postale: 35044

Suddivisione del paese (NUTS): Ille-et-Vilaine (FRH03)

Paese: Francia

E-mail: greffe.ta-rennes@juradm.fr

Telefono: +33 299250366

Ruoli di questa organizzazione:

Organizzazione competente per i ricorsi

8.1. ORG-0000

Nome ufficiale: Publications Office of the European Union

Numero di registrazione: PUBL

Località: Luxembourg

Codice postale: 2417

Suddivisione del paese (NUTS): Luxembourg (LU000)

Paese: Lussemburgo

E-mail: ted@publications.europa.eu

Telefono: +352 29291

Indirizzo internet: <https://op.europa.eu>

Ruoli di questa organizzazione:

TED eSender

Informazioni sull'avviso

Identificativo/versione dell'avviso: 2eaad89c-756c-4c36-94e8-7a4c6c8c7a29 - 01

Tipo di formulario: Gara

Tipo di avviso: Bando di gara o di concessione – regime ordinario

Sottotipo di avviso: 18

Data di trasmissione dell'avviso: 02/06/2026 06:05:45 (UTC+00:00) ora dell'Europa occidentale, GMT

Lingue in cui il presente avviso è ufficialmente disponibile: francese

Numero di pubblicazione dell'avviso: 378896-2026

Numero dell'edizione della GU S: 105/2026

Data di pubblicazione: 03/06/2026